



36^e

Congrès National
de Médecine &
Santé au Travail

Du 14 au 17 juin 2022
Palais de la Musique et des
Congrès de Strasbourg

Aspects prédictifs d'un questionnaire de repérage des salariés à risque de désinsertion professionnelle:

Résultats de 2 recueils de données et
intégration dans la pratique d'un service de santé au travail

S. Guyot*, P. Wild*, A. Aptel**, C. Martinet**, A. Pichene-Houard*, S. Steib*, L. Claudon*, L. Dumas**

* Institut National de Recherche et de Sécurité

** Association Lorraine de Santé en Milieu de Travail

Déclaration des liens d'intérêts

Nom des conférenciers : L. Dumas & S. Guyot

déclarent n'avoir aucun lien d'intérêts*

Contexte de l'enquête

A travers leur mission de prévention, les services de santé au travail ont un rôle clef pour réaliser un dépistage précoce des salariés à risque de désadaptation au travail



Suite au constat de la difficulté croissante de reclasser les salariés de plus de 45 ans dans les petites entreprises, l'ALSMT par le biais du groupe Maintien dans l'emploi engage une réflexion sur ce thème



Décision de bâtir et si possible de valider un outil facilement utilisable en pratique pour aider à ce repérage précoce



Action intégrée dans le PPS et le CPOM



Déclenchement des actions ciblées le plus tôt possible pour chaque salarié repéré

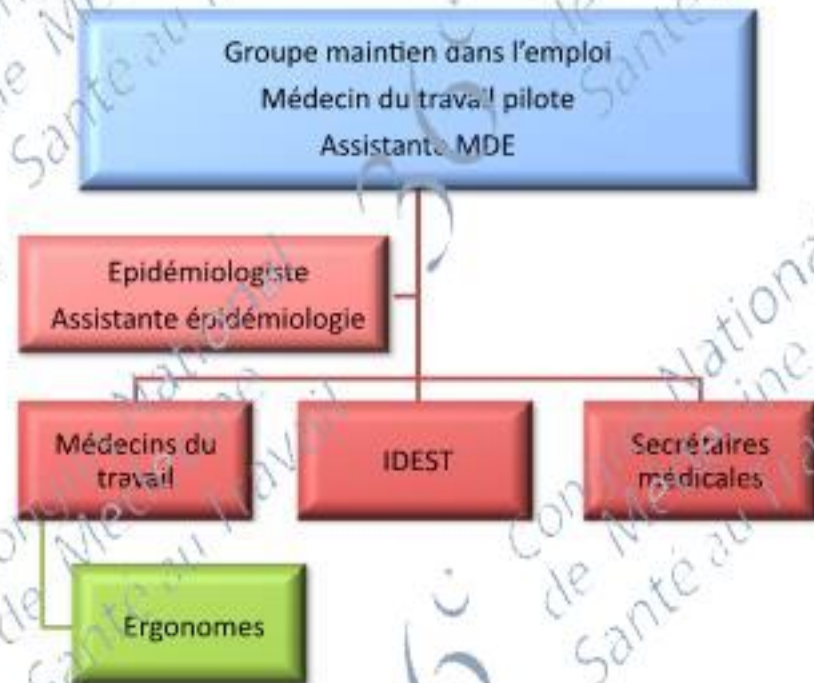
Organisation de l'enquête

Au sein de l'ALSMT

- Création d'un auto-questionnaire court et de son protocole
- Recueil de données
- Suivi de la cohorte à 2 ans avec un retour supérieur à 70%
- Première analyse statistique

Collaboration avec l'INRS

- Révision et mise au point du questionnaire et de la grille d'entretien
- Analyse statistique prédictive à partir des données recueillies par l'ALSMT



Cet auto-questionnaire repose sur le ressenti des salariés

Méthodes : Auto-questionnaire et enquête téléphonique

Administration d'un auto-questionnaire sur deux temps de recueil

- Comportant 9 questions inspirées du SF 12 Survey, du Work Ability Index (WAI) et de la pratique de l'ALSMT
- Explorant des dimensions liées au travail, à la santé et à leurs liens
- Passation à deux ans entre 2014 et 2019 par 22 médecins auprès de 576 salariés de 45 à 65 ans.

Enquête téléphonique auprès de salariés sortis des effectifs du service après le T1 du questionnaire

- 95 personnes interrogées sur les 193 salariés sortis des effectifs
- Collecte d'informations sur leur situation actuelle, la pénibilité des tâches et des conditions de travail passées, la santé perçue, les causes de la situation actuelle en lien ou non avec le travail précédant et la santé
- 4 catégories de personnes considérées comme décrocheur probable :
 - les personnes à la recherche d'un emploi en moyenne, mauvaise ou très mauvaise santé
 - les personnes à la recherche d'un emploi ayant des doutes ou plus d'espoir de retrouver un emploi
 - les personnes disant avoir anticipé leur départ à la retraite pour des raisons de santé
 - et les personnes en invalidité.



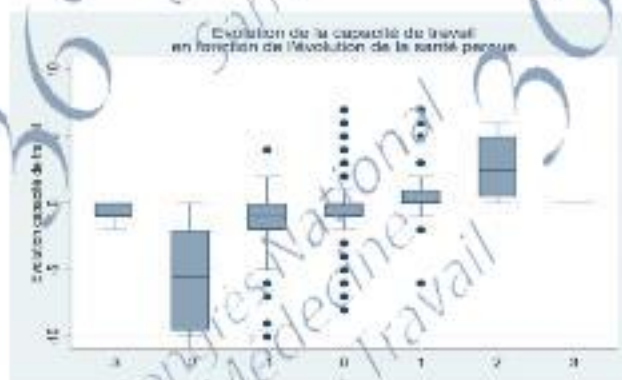
26 personnes considérées comme probable décrocheur

Résultats : Evolution des variables entre T1 et T2

- Modélisation de l'évolution de la capacité et du plaisir au travail en fonction de l'évolution de la santé perçue

Capacité De travail

« Pouvez vous noter votre capacité de travail actuelle sur une échelle de 0 à 10 ? »



L'évolution de la capacité de travail est positivement corrélée à l'évolution de la santé perçue.

- Modélisation de l'évolution du « pouvoir travailler » et du « vouloir travailler »

– **Pouvoir travailler** : « Pensez-vous que dans 2 ans, votre état de santé vous permettra d'effectuer votre travail actuel ? »

➡ Corrélation positive de son évolution à celle de la capacité de travail et du plaisir au travail

– **Vouloir travailler** : « Sans nécessité absolue, poursuivriez-vous votre activité actuelle ? »

➡ Corrélation positive de son évolution à celle du « pouvoir travailler », du plaisir au travail et de la santé perçue

Résultats : Caractéristiques des décrocheurs et modélisation du risque de décrochage à 2 ans

■ Caractéristiques des « décrocheurs probables » versus « non-décrocheurs » en T1

- *Indicateurs de santé dégradés* : moins bon état de santé, au - un arrêt de travail dans les 12 mois, devant plus ralentir leur activité à cause de santé, + d'incertitudes sur possibilités de continuer le travail
Vouloir continuer à travail et plaisir au travail moindres.

■ Modélisation du risque de décrochage à deux ans



La **capacité de travail** et le **pouvoir travailler**, deux items particulièrement discriminants du risque de décrochage

Prédicteurs de la désinsertion validés

Pouvez-vous noter votre capacité de travail actuelle sur une échelle de 0 à 10 (0 signifie qu'il vous est impossible de travailler et 10 que votre capacité de travail est maximale)

(En cocher un chiffre)

0 = incapacité de travailler



10 = capacité maximale

Pensez-vous que dans 2 ans, votre état de santé vous permettra d'effectuer votre travail actuel ?

Non, sans doute pas

Ce n'est pas sûr

C'est relativement certain

Un salarié exprimant une capacité de travail actuelle entre 0 et 4 et la modalité « non sans doute pas » à « pouvoir travailler dans 2 ans », aurait un risque de 50% de se retrouver parmi les décrocheurs à 2 ans

Mise en application dans un service de santé au travail

En pratique

- Pour les salariés de + de 45 ans, utilisation systématique, en pratique quotidienne, de ces items prédictifs de la désinsertion professionnelle, lors des entretiens individuels en santé au travail (MDT et IDEST) grâce à leur intégration dans le logiciel métier.
- Calcul automatique d'un score à partir des réponses données aux deux questions prédictives:
 - A- Capacité de travail entre 0 et 4 =1 sinon 0
 - B- Pouvoir travailler dans 2 ans: « sans doute pas » =1 sinon 0

➤ 0 Risque Faible ou pas de risque
➤ 1 Risque important
➤ 2 Risque très élevé

→ Si score égal à 1 ou 2 mise en place d'un suivi et d'orientations appropriés

SCORE= A+B

Comme tout outil le calcul du score ne constitue pas une fin en soi mais bien un moyen supplémentaire d'aborder le MDE

- Utilisation complémentaire d'une question sur les arrêts maladie : en vue d'échanges avec la CPAM

Perspectives

- Prise en charge des salariés repérés avec mobilisation des acteurs internes à l'ALSMT et des partenaires extérieurs
- Analyse des données saisies dans le logiciel métier pour identifier les effets des orientations et aménagement de poste, et leurs incidences sur le MDE
- Possibilité d'action collective si plusieurs salariés repérés à risque de décrochage dans la même entreprise
- Communication auprès des partenaires, des employeurs...

Repérer tôt pour agir vite et déclencher les actions adaptées



36^e

Congrès National
de Médecine &
Santé au Travail

Du 14 au 17 juin 2022
Palais de la Musique et des
Congrès de **Strasbourg**

Merci de votre attention